

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

57.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Houlé, re question du Tramway; (b) M. l'échevin Létourneau, re destitution de certains employés dans la construction d'un égout sur la rue Mill; (c) M. l'échevin Houlé, re Montreal Water and Power Co.; (d) M. l'échevin Houlé, re évaluation des loyers dans les quartiers qui ne sont pas approvisionnés d'eau par la Montreal Water and Power Co.; (e) M. l'échevin Elie, re conversion de la Petite Rivière St-Pierre en un égout; (f) M. l'échevin Lavergne, re pose d'un trottoir en ciment sur le Boulevard Rosemont.

AVIS DE MOTION.

58.—De M. l'échevin Houlé, à l'effet d'adopter un règlement pour établir un Bureau de Censeurs pour les théâtres.

ORDRE DU JOUR.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Ménard, à l'effet d'amender le Règlement No 454 concernant les édifices sur l'avenue Esplanade.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

60.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement concernant la circulation dans certaines parties des rues Saint-Jacques et Notre-Dame, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement pour amender les Règlements Nos 407 et 492, re Commission des Services Electriques, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

A ce sujet, soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant l'adoption de certains amendements aux Règlements Nos 407 et 492.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit lu une deuxième et une troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et,

La Section 1 étant lue, elle est agréée.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne à lundi le 20 du courant, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

RENE BAUSET,

Greffier-Adjoint de la Cité.

JULES CREPEAU,

Sous-Greffier de la Cité.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTIONS.

57.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Alderman Houlé, re tramway question; (b) Alderman Létourneau, re dismissal of certain employees engaged in sewer construction work on Mill street; (c) Alderman Houlé, re Montreal Water and Power Co.; (d) Alderman Houlé, re rental assessment in the wards supplied with water by the Montreal Water and Power Co.; (e) Alderman Elie, re conversion into a sewer of the Little River St. Pierre; (f) Alderman Lavergne, re laying of cement sidewalk on Rosemont Boulevard.

NOTICE OF MOTION.

58.—By Alderman Houlé, for a by-law to establish a Board of Censors for theatres.

ORDER OF THE DAY.

59.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Alderman Ménard to amend By-law No. 454 re buildings on Esplanade avenue.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the City Clerk be requested to prepare a by-law accordingly, to have the same printed and give the same its rank on the order of the day.

60.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law concerning traffic on certain portions of St. James and Notre Dame streets, said by-law was accordingly read a first time.

61.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-laws Nos. 407 and 492 re Electrical Service Commission, said by-law was accordingly read a first time.

In this connection submitted and read a report from the Board of Commissioners recommending certain amendments to by-laws Nos. 407 and 492.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Rule 84. of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council there upon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Section 1 being read, the same was agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Council do now adjourn until Monday, the 20th instant to continue the present order of the day.

RENE BAUSET,

Assistant-City Clerk.

JULES CREPEAU,

Assistant-City Clerk.